



OBAN FERA L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ SOUART PRÈS DU LAC WINDFALL

Toronto, Ontario (le 2 février 2016) – Oban Mining Corporation (TSX : OBM, « Oban » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que la Société a signé une lettre d'entente exécutoire (l'« Entente ») visant à acquérir une participation de 100 % dans la propriété Souart, située dans la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry, dans les cantons de Souart et Barry au Québec (l'« Acquisition »). La propriété Souart est présentement détenue par Multi-Ressources Boréal (« M-R Boréal »).

La propriété Souart est située à environ 90 kilomètres à l'est de Lebel-sur-Quévillon, et à 14 kilomètres au sud-ouest, le long du même couloir géologique, du projet d'Oban au Lac Windfall. Trois zones ont été définies grâce aux travaux historiques réalisés sur la propriété, notamment la zone Nubar (où les ressources ont été estimées à 564 000 tonnes à 6,2 g/t Au, selon des estimations historiques qui n'ont pas été préparées conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »)), la zone Tourmaline Hill et la zone Barry-Souart. Ces trois zones sont réparties sur une distance de 5 kilomètres le long de la même structure géologique. De plus amples détails sont fournis à la section « *Divulgence d'estimations historiques* ».

Conformément aux modalités de l'Entente, M-R Boréal recevra une contrepartie de 500 000 actions ordinaires d'Oban et un paiement en espèces de 200 000 \$ en échange de sa participation de 100 % dans 33 claims (couvrant une superficie de 1 286,34 hectares) qui composent la propriété Souart. M-R Boréal conservera une redevance de 2 % NSR sur la propriété Souart, laquelle pourra être rachetée par Oban en tout temps pour la somme de 2 millions de dollars.

Divulgence d'estimations historiques

En 1950, Nubar Mines Ltd a foncé un puits de 44 mètres de profondeur et creusé 135 mètres de galeries et de travers-bancs. Plusieurs programmes d'exploration ont été réalisés par d'autres sociétés au fil des ans (Glenelm Developers Ltd, Goldmaster Mines Ltd, Shell Canada Ltd, Tut Explorations, Société de développement de la Baie-James (SDBJ) et Oasis Resources Inc.). De 1985 à 1990, Oasis Resources Inc. a complété 152 trous de forage et a préparé une estimation de ressources faisant état de 564 000 tonnes à 6,2 g/t Au. Cette estimation de ressources est de nature historique et n'est pas conforme au Règlement 43-101. Toutefois, l'estimation de ressources pourrait être pertinente puisque la propriété Souart englobe le même couloir géologique que celui qui encaisse la zone Nubar et, à la connaissance de M. Gernot Wober, la minéralisation à l'intérieur du secteur (et de la région) de l'estimation de ressources initiale n'a pas subi de changement important qui aurait pu affecter les paramètres d'estimation depuis 1985. De nouveaux travaux de forage seront nécessaires pour vérifier l'estimation de ressources historiques et pour la convertir en estimation de ressources minérales ou de réserves minérales actuelles. Oban n'est au courant d'aucun rapport technique qui aurait été préparé en lien avec les renseignements techniques et scientifiques présentés dans ce communiqué. Une personne qualifiée (au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101) n'a pas réalisé de travaux suffisants pour classer les estimations historiques en ressources minérales ou en réserves minérales actuelles. Oban ne considère pas l'estimation historique comme une estimation de ressources minérales ou de réserves minérales actuelles. Par ailleurs, aucune estimation de ressources minérales n'a été préparée sur la propriété Souart récemment.

Les renseignements scientifiques et techniques présentés dans ce communiqué ont été révisés par M. Gernot Wober, géo., vice-président à l'exploration de Oban, qui est une personne qualifiée au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101.

À propos de Oban Mining Corporation

Oban est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Oban est bien financée puisqu'elle dispose d'environ 65 millions de dollars en trésorerie, en équivalents de trésorerie et en titres négociables. Le projet phare d'Oban est le gîte aurifère à haute teneur du Lac Windfall, situé entre les villes de Val-d'Or et Chibougamau au Québec (Canada). Oban détient aussi une participation indivise de 100 % dans un important groupe de claims dans le secteur d'Urban-Barry (82 400 hectares) au Québec, une participation de 100 % dans le projet Garrison situé à l'est de Matheson en Ontario, ainsi que d'autres projets dans le secteur de Timmins en Ontario.

Mise en garde à l'égard des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur les attentes, les estimations et les projections en date du présent communiqué. Les renseignements dans le présent communiqué portant sur l'Acquisition par Oban d'une participation de 100 % dans la propriété Souart; les modalités de l'Entente; le temps requis pour clôturer l'Acquisition, le cas échéant; la capacité d'Oban et de M-R Boréal d'honorer les conditions préalables à la clôture de l'Acquisition; la capacité d'Oban et de M-R Boréal d'obtenir les approbations réglementaires requises pour clôturer l'Acquisition; ainsi que tout autre renseignement dans les présentes qui n'est pas un fait historique, pourraient constituer des « renseignements prospectifs ». Tout énoncé qui implique des discussions à l'égard de prévisions, d'attentes, d'opinions, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'événements ou de rendements futurs (utilisant souvent, mais pas forcément, des expressions comme « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « échéancier », « prévisions », « estime », « est d'avis », « a l'intention », ou des variations de ces expressions ou des énoncés indiquant que certaines actions, événements ou résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteint ») n'est pas un énoncé de faits historiques et pourrait constituer des renseignements prospectifs et a pour but d'identifier des renseignements prospectifs. Ces renseignements prospectifs reposent sur des hypothèses raisonnables et des estimations faites par la direction d'Oban au moment où elles ont été formulées, impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations d'Oban soient sensiblement différents des résultats, du rendement ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par de tels renseignements prospectifs. Ces facteurs comprennent notamment les modalités de l'Acquisition qui diffèreraient de celles de l'Entente; un report de la clôture de l'Acquisition, le cas échéant; l'incapacité d'Oban et/ou de M-R Boréal d'honorer les conditions préalables à la clôture de l'Acquisition; l'incapacité d'Oban et/ou de M-R Boréal d'obtenir les autorisations réglementaires requises pour clôturer l'Acquisition; les bénéfices de l'Acquisition n'étant pas réalisés par Oban; les risques liés à l'intégration d'activités commerciales; les fluctuations des conditions macroéconomiques; les risques liés aux titres de propriétés; les résultats des activités d'exploration; les risques liés aux activités minières; la conjoncture économique mondiale; les prix des métaux; la dilution; les risques environnementaux; et les actions communautaires et non gouvernementales. Bien que les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué soient basés sur des hypothèses considérées raisonnables de l'avis de la direction au moment de leur publication, Oban ne peut garantir aux actionnaires et aux acheteurs éventuels que les résultats réels seront conformes aux renseignements prospectifs, puisqu'il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus, et ni Oban ni aucune autre personne n'assume la responsabilité pour la précision ou le caractère exhaustif des renseignements prospectifs. Oban n'entreprend et n'assume aucune obligation d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif ou tout renseignement prospectif contenu

dans les présentes en vue de refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si requis par la loi.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

John Burzynski
Président et chef de la direction
Téléphone : (416) 363-8653